

# Glyphosate, pour une interdiction limitée

**PHYTOS** La mission parlementaire d'information sur les phytos, prône dans son rapport rendu public le 4 avril, une meilleure prévention et information concernant les dangers occasionnés par ces produits.



Le projet de dispositif de prime à la casse des pulvérisateurs de plus de 25 ans ne satisfait pas les fabricants de machines d'Axema.

«L'établissement d'un lien de causalité entre la survenue d'une pathologie et l'exposition aux produits phytopharmaceutiques est délicat», note la mission parlementaire d'information sur les phytos, qui a rendu public son rapport le 4 avril. Elle souhaite «disposer de données documentées et notamment d'études épidémiologiques». À cet effet, elle souhaite «renforcer les dispositifs de surveillance écotoxicologique afin de disposer de données plus complètes et suivies des différents milieux ainsi que des espèces à surveiller en priorité». Elle veut également «mettre en place un dispositif national de surveillance des pesticides dans l'air et fixer un seuil de détection des produits phytopharmaceutiques». ATMO France, qui fédère les associations de surveillance de la qualité de l'air, avait déjà annoncé fin

nombre une campagne de mesure des pesticides dans l'air en 2018.

La mission note toutefois dans son rapport que «plusieurs études récentes montrent, sans doute possible, les dégâts» occasionnés par une «large utilisation» des pesticides, évoquant la disparition d'une large part des insectes, oiseaux et autres pollinisateurs. Elle insiste par conséquent sur «la nécessité de réduire drastiquement l'usage des pesticides pour tendre aussi rapidement que possible vers leur abandon». Mais elle tempère aussitôt, écrivant que «le processus prendra du temps».

## Interdiction ciblée

Ainsi, sur l'exemple emblématique du glyphosate, les rapporteurs jugent «nécessaire d'accélérer les travaux de recherche et de développement pour trouver des alternatives

crédibles», estimant implicitement qu'il n'y en a pas. Le rapport suggère «d'interdire, dans l'immédiat, l'utilisation du glyphosate dans sa fonction dessiccative au niveau national», soit l'usage sur les plantes pour les déshydrater et faciliter leur récolte. Mais, à en croire les producteurs de blé, cette utilisation n'a presque jamais cours sur les céréales en France et une telle interdiction serait donc sans effet.

Une quarantaine de propositions figurent au total dans le rapport. Concernant la priorité sur la santé humaine, il y a la révision du tableau des maladies professionnelles et la création d'un fonds d'indemnisation des victimes des produits phytosanitaires, objet d'une proposition de loi PS adoptée début février au Sénat, contre l'avis du gouvernement. Les auteurs du rapport ne disent toutefois pas comment ce fonds serait financé.

Au chapitre des solutions alternatives, les parlementaires proposent de modifier la législation européenne en raccourcissant les délais d'instruction pour les produits de biocontrôle : par exemple avec un seul essai, sur une seule zone géographique, et pas d'obligation de destruction des récoltes ayant servi aux essais. Ils visent par ailleurs 15 % de surfaces en agriculture biologique à l'horizon 2022, une agriculture de conservation passant de 4 % aujourd'hui à 10 % en 2025.

J.-C. D., avec l'AFP

## Et encore

### Une prime à la casse des pulvérisateurs

Le rapport de la mission parlementaire d'information sur les phytos propose notamment une prime à la casse pour les pulvérisateurs de plus de 25 ans. «Il y a encore des appareils qui sont trop polluants», a souligné le co-rapporteur Didier Martin sans donner de chiffre sur le montant de la prise en charge de leur retrait. Les pulvérisateurs de plus de 25 ans «doivent être pour la plupart réformés», a-t-il affirmé, souhaitant un dispositif de prime à la casse «incitatif». Pour rendre la mesure «vraiment efficace», l'autre co-rapporteur Gérard Menuel a proposé de lui consacrer «un minimum de 50 millions d'euros par an pendant cinq ans».

## VIGNE PRINTEMPS 2018

### SOLS GORGÉS D'EAU LA VIGNE EN SOUFFRANCE

Démarrage compliqué suite aux épisodes pluvieux de très forte intensité ayant pour conséquence des risques importants d'asphyxie racinaire, de déficience nutritionnelle, de sensibilité au froid et de chlorose ferrique



## LES SOLUTIONS EXISTENT

### OBJECTIF

#### LIMITER L'IMPACT DES STRESS AU DÉMARRAGE

#### ACTION FOLIAIRE

##### ► Corriger les carences en fer

COMPLÈMENT NUTRITIONNEL AVEC ANTIOXYDANTS

**ANTYS Fe**  
Antioxydant avec Fe-EDTA  
Utilisable en agriculture biologique



##### ► Relancer le démarrage avec une nutrition complète ► Améliorer la photosynthèse

COMPLÈMENTS NUTRITIONNELS N, P, K + OLIGOS AVEC ANTIOXYDANTS

**ANTYS 15 ou 8**  
Engrais N, P, K + oligos avec antioxydants



##### ► Protéger la floraison/nouaison ► Limiter les stress foliaires

COMPLÈMENT NUTRITIONNEL N, P, Mg + OLIGOS AVEC ANTIOXYDANTS

**ANTYS PMg**  
Engrais P, Mg, N + Bore avec antioxydants



#### ACTION SOL

##### ► Relancer le système racinaire ► Limiter les stress

BIOSTIMULANT NUTRITIONNEL

**OSIRYL**  
Stimulateur de croissance racinaire  
Utilisable en agriculture biologique



[www.groupe-frayssinet.fr](http://www.groupe-frayssinet.fr)

Pour tous renseignements, contactez le 05 63 98 42 08



**FRAYSSINET**